

e
1/48
6

F. OLÓRIZ AGUILERA

PROFESSEUR D'ANATOMIE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE;
PROFESSEUR D'IDENTIFICATION A L'ÉCOLE DE POLICE DE MADRID;
INSPECTEUR TECHNIQUE DU SERVICE D'IDENTIFICATION
JUDICIAIRE EN ESPAGNE.

MANUEL
pour
l'Identification des Délinquants
de Madrid

TRADUCTION REVUE PAR

Th. BORGERHOFF

*Attaché au Ministère de la Justice,
à Bruxelles.*



BRUXELLES

Veuve FERDINAND LARCIER, ÉDITEUR
Rue des Minimes, 26-28

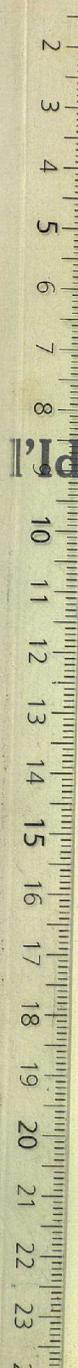
—
1911

343.9
OLO
man

e.d. 343.9

D
343.9
040
man

n. 5.0



F. OLÓRIZ AGUILERA

PROFESSEUR D'ANATOMIE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE;
PROFESSEUR D'IDENTIFICATION A L'ÉCOLE DE POLICE DE MADRID;
INSPECTEUR TECHNIQUE DU SERVICE D'IDENTIFICATION
JUDICIAIRE EN ESPAGNE.

MANUEL

pour

l'Identification des Délinquants de Madrid

TRADUCTION REVUE PAR

Th. BORGERHOFF

*Attaché au Ministère de la Justice,
à Bruxelles.*



BRUXELLES

Veuve FERDINAND LARCIER, EDITEUR
Rue des Minimes, 26-28

1911

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
GRANADA
N.º Documento 21247018
N.º Copia 22407066

e.p. 343.9

p
343.9
OLO
man

R. 5.036

F. OLÓRIZ AGUILERA

PROFESSEUR D'ANATOMIE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE;
PROFESSEUR D'IDENTIFICATION A L'ÉCOLE DE POLICE DE MADRID;
INSPECTEUR TECHNIQUE DU SERVICE D'IDENTIFICATION
JUDICIAIRE EN ESPAGNE.



MANUEL
pour
**l'Identification des Délinquants
de Madrid**

TRADUCTION REVUE PAR

Th. BORGERHOFF

*Attaché au Ministère de la Justice,
à Bruxelles.*



BRUXELLES

Veuve FERDINAND LARCIER, EDITEUR
Rue des Minimes, 26-28

1911

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA
GRANADA
N.º Documento 21247018
N.º Copia 22407066



MANUEL (1) POUR L'IDENTIFICATION
DES DÉLINQUANTS DE MADRID.

ORIGINES.

Dès mes premières études sur la dactyloscopie (1902), j'ai cru à la possibilité de recourir, pour l'identification, à l'examen direct des crêtes papillaires sur le vivant, sans qu'il soit nécessaire d'imprimer les doigts sur des fiches signalétiques.

Pénétré de cette idée, j'ajoutai à la fiche anthropométrique de Bertillon des cases, destinées à recevoir des signes figurant le dessin de chaque doigt. Je choisis quatre types coïncidant, comme je l'ai su depuis, avec ceux de Vucetich; ils constituaient une véritable formule qui servit en mainte occasion à trancher des cas douteux et qui fut toujours un complément sûr de l'identification bertillonniennne.

Cette formule dactyloscopique, sans empreintes, fut employée surtout pour contrôler les déclarations des détenus qui, entrant en prison pour la seconde ou la troisième fois, déclinaient leur véritable identité. On en fait encore usage actuellement, au casier central de Madrid, qui comprend deux collections de fiches différentes : une collection ancienne, anthropométrique, destinée à disparaître, et une autre, dactyloscopique, moderne, qui augmente rapidement. Pour compléter la biographie d'un délinquant qui figure dans le casier anthropométrique et vérifier si sa fiche a été incorporée depuis, sous un autre nom, au classement dactyloscopique, l'unique fil conducteur, qui guide la recherche, c'est l'ancienne formule symbolique que l'on traduit en la formule chiffrée de Vucetich.

Une expérience de quatre années m'avait démontré que tout agent, quelque peu exercé, était capable de lire directement dans les extrémités des doigts aussi sûrement et aussi rapide-

(1) Le nom espagnol complet est : *Registro manual de Identidad*.

(Note du traducteur.)

ment que dans les empreintes à l'encre. C'est pourquoi j'appris dès lors à mes élèves de l'école de police, à Madrid, à rédiger des formules dactyloscopiques observées directement dans les mains et que je les exerçai à confronter les dessins naturels avec les dessins artificiels, ainsi qu'avec les symboles qui les représentent dans les formules. Grâce à cette préparation, les vingt-cinq agents de police, exercés à l'école, purent faire devant leurs chefs et devant le Ministre de l'intérieur, le 22 juin 1909, des expériences comme celle-ci :

Sur trois feuilles de papier étaient inscrites les formules et subformules dactyloscopiques des trois cents gardes de sûreté à qui l'on avait fait appel pour les exercices pratiques durant le cours; à la suite de la formule se trouvait le nom de chaque intéressé. Dans le panneau d'une porte on avait pratiqué une ouverture juste assez grande pour y passer la main. Un garde quelconque était amené, sans être vu de la salle d'expérience, et passait successivement les deux mains par l'ouverture. L'agent identificateur, qui était de l'autre côté de la porte, examinait les dix doigts, inscrivait la formule et la subformule observées, les recherchait dans la liste manuscrite et lisait le nom du garde dont il n'avait vu que les reliefs papillaires (1).

L'épreuve fut concluante : l'examen direct des doigts suffisait à lui tout seul, pour identifier un sujet figurant dans un cahier de formules dactyloscopiques aussi maniable qu'un carnet. Restait à prévoir la possibilité d'une erreur pouvant résulter de l'existence de la même formule et de la même subformule chez deux personnes différentes, car, en pareil cas, une personne pourrait être prise pour une autre, soit que les deux, soit que l'une d'elles seulement fût inscrite dans le cahier.

De nouvelles études sur la qualité et le nombre des données, que la subformule devait comprendre pour éviter cette contingence, m'amènèrent à arrêter le plan d'une notation formulable et suffisante pour l'identification certaine et immédiate, sans l'aide de dactylogrammes artificiels.

(1) En février 1910, la *Revista de Legislacion y Jurisprudencia* publia le rapport sur l'identification, présenté par moi au Congrès pénitentiaire de Valence, en octobre 1909, rapport où sont relatés les travaux faits en Espagne et où est exprimée l'opinion (p. 14) que l'application directe de la formule dactyloscopique, pour l'identification sur la voie publique, expérimentée par la police espagnole, en juin 1909, n'avait même pas été signalée avant cette date. Jusqu'ici personne, que je sache, n'a protesté contre cette assertion.

Mais, quoique le résultat fût satisfaisant et que de nouvelles expériences, faites au mois de février 1910 avec un autre groupe d'agents instruits par moi, confirmassent l'efficacité pratique du cahier dactyloscopique pour l'identification immédiate d'un détenu en n'importe quel lieu et moment, je n'en restai pas là, car je désirais faciliter encore la reconnaissance de tout délinquant inscrit et en liberté, et lui assurer une présomption de certitude suffisante pour justifier l'arrestation.

Dans ce but, je copiai le système imaginé par l'illustre Maître Bertillon pour former son album photographique, communément appelé D. K. V., mais aux photographies je substituai la seule formule abrégée que j'appellerai « naso-auriculaire », parce qu'elle comprend la forme du dos du nez et les caractères plus fixes et bien définis de l'oreille droite. Ces données et les signes particuliers devaient suppléer aux photographies, de même que j'avais remplacé antérieurement les empreintes digitales par leurs symboles.

Les expériences faites avec un cahier manuscrit de formules morphologiques et de signes démontrèrent que la plupart des agents, au courant de la méthode descriptive de Bertillon, dépistaient le nom de n'importe quelle personne en liberté et inconnue, qu'ils observaient à la dérobée et sans l'arrêter. S'il leur restait quelque doute concernant la véritable identité du sujet, ce doute était bientôt levé par le simple examen de ses doigts et par la consultation du cahier de formules dactyloscopiques dans le jardin même où ils opéraient. En deux minutes, et sans plus d'ennui pour la personne retenue au passage, le problème était résolu par la dactyloscopie, qui confirmait presque toujours l'identification tenue pour probable d'après l'examen morphologique discret, par lequel chaque expérience débutait.

D'autres épreuves eurent encore lieu, telles que la reconnaissance d'une personne entre plusieurs, sans autres données que la formule naso-auriculaire, ou l'identification à distance au moyen de formules dactyloscopiques transmises par téléphone.

Lorsque l'efficacité des cahiers d'identité fut démontrée et qu'un groupe d'agents (vingt-deux) eut prouvé qu'ils savaient s'en servir, j'exposai au chef supérieur de la police, à Madrid, S. Exc. S^r Don Ramón Mendez Alanis, le plan d'un manuel pour reconnaître les voleurs habituels de la capitale. Ce chef, qui est un juriconsulte militaire très distingué et, au surplus, un esprit organisateur et progressiste, avait suivi attentivement

mes essais. Convaincu de son utilité, il facilita la réalisation de mon projet et ordonna l'impression (terminée le 9 octobre dernier) du Manuel d'identité, que je sou mets au jugement de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la police scientifique.

DESCRIPTION.

Le Manuel d'Identité est un volume de 20 centimètres de long sur 11 de large. Il contient 188 pages de texte et xxix pages d'instructions. Il est imprimé sur papier fin et sa reliure est flexible, de sorte qu'on peut le porter en poche aussi aisément qu'un carnet quelconque. Les exemplaires, distribués aux agents, ne portent aucune impression sur la couverture, ni aucun indice extérieur de leur contenu, afin que leur consultation en public n'éveille pas les soupçons et ne trahisse pas la profession de ceux qui les manient.

Y figurent, d'abord, une ordonnance du Chef Supérieur de la police, réglant l'application du Manuel et préparant la généralisation de son emploi; ensuite, des instructions détaillées, suffisantes pour initier à l'identification morphologique et dactyloscopique quiconque l'ignore du tout. Ces instructions sont rédigées de manière que n'importe qui, moyennant une courte pratique, sous la direction d'un agent déjà au courant, puisse résoudre, à l'aide du Manuel, les problèmes d'identité à la solution desquels il est destiné.

Dans le volume figurent 603 individus avec des antécédents pénaux, choisis parmi ceux qui résident habituellement à Madrid et qui constituent le noyau de la criminalité locale contre la propriété.

Le Manuel se compose de trois sections ou manuels partiels qui portent les noms de morphologique, dactyloscopique et alphabétique, d'après la nature et l'ordre des données qui y sont contenues. Chacun des 603 individus inscrits figure à la fois, sous un numéro d'ordre distinct, dans les trois sections et l'ensemble des données, consignées dans chacune d'elles, sous les numéros d'ordre correspondant à un même individu, constitue l'extrait (fractionné) de sa fiche personnelle d'identité.

La SECTION MORPHOLOGIQUE comprend les traits extérieurs permanents les mieux caractérisés et les signes particuliers les plus stables et les plus visibles, classés et décrits selon les instructions de A. Bertillon.

On sait que les caractères adoptés par le Maître pour classer les photographies dans l'album de son invention, sont : les trois formes : concave (C), rectiligne (R) et convexe (V) du dos du nez et, ensuite, pour l'élimination graduelle des cas : la forme en équerre ou descendante du lobe de l'oreille droite (Dec); le profil concave ou rectiligne (Car) de l'antitragus; la convexité (Vex) de la partie inférieure du pli de l'anthélix; le modelé en forme de canal transversal (Tra) du lobe; la séparation (Sep) du lobe d'avec la joue et le profil convexe ou saillant (Sa) de l'antitragus. L'absence, chez un sujet, de tous les caractères auriculaires énumérés s'indique par la lettre X.

L'ensemble coordonné des abréviations, qui expriment les traits principaux du sujet, constitue sa formule morphologique qui sera naso-auriculaire ou seulement auriculaire selon qu'elle comprendra ou non, outre les caractères de l'oreille, la forme du dos du nez.

Les sujets sont rangés dans la section morphologique, d'abord, suivant le dos du nez dont l'expression abrégée (C. R. V.) se trouve dans l'angle supérieur de chaque page (fig. 1); ensuite, selon les abréviations de la formule auriculaire, considérées rigoureusement dans l'ordre susindiqué. Enfin, les sujets, appartenant à des groupes ayant une même formule morphologique (groupes délimités par des traits horizontaux), sont classés d'après le ton de l'iris (iris clair — classes 1, 2 et 3; iris foncé — classes 4 à 7); d'après la taille, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et d'après l'année de leur naissance, depuis le plus âgé jusqu'au plus jeune.

Tous les éléments de la classification morphologique, qui sont : les abréviations de la formule auriculaire (en gros caractères), la classe de l'iris, le nombre de millimètres dont la taille dépasse 1 mètre et l'année de la naissance, (le tout en chiffres moyens) figurent sur une seule ligne. Sous cette ligne sont renseignés, en petits caractères, les cicatrices, les nævi et les autres signes particuliers, décrits suivant le système généralement usité. Pour l'interprétation des signes et abréviations, une liste complète se trouve à la fin des instructions.

Tous les éléments descriptifs ont été recopiés d'après les fiches signalétiques, dressées au cabinet de la prison cellulaire de Madrid, lors d'un passage des inscrits par cet établissement.

Chaque signalement individuel se termine par trois numéros de renvoi en petits chiffres : le premier (Cl) est celui du cliché

75. Car. X. 4.^a— 625.— 1888.

Cf. de 1 h. á 2 —C mtd. cej. $\frac{1}{2}$. = o/. de 1 (ob. ext.) —C mtd. labio —C. Cl. 18.471.—D. 401.—A. 1.405.

76. Car. X. 4.^a— 676.— 1879.

Cejas unidas = Helix. φ plano. = o/. de 1^o v. á 7 —C \propto orej. δ . = Lr. peq. á 2^o v. —C Mñ. φ ext. $\frac{1}{2}$. Cl. 12.652.—D. 48.—A. 599.

77. Vex. tra. sep. sa. 6.^a— » 1892.

Cejas unidas. = Lób. Nz. grueso. = Montón bilob. = c/. escróf. de $\frac{1}{4}$ cuello \propto = o/. escróf. de $\frac{1}{2}$ v. á 1 \propto lób. δ . Varias o/. cara. Cl. 21.539.—D. 60.—A. 848.

78. Vex. tra. sa. 1.^a— 574.— 1882.

Cejas unidas. = Raya c. —C mentón. = Verra á 5 —C φ orej. δ . Cl. 21.291.—D. 297.—A. 753.

79. Vex. tra. sa. 3.^a— 650.— 1887

Labio —C vuelto. = c/. de 2 ob. δ . á 1 —C rz. Nz. = Verra. pil. mtd. mand. $\frac{1}{2}$. Cl. 21.292.—D. 326.—A. 1.359.

80. Vex. tra. 2-1.— 625.— 1886.

Vircelas. = o/. de 1^o h. á 2^o v. —C cab. cej. $\frac{1}{2}$. = o/. de 2 ob. δ . á 6 —C rz. Nz. = o/. e. int. de 1 —C mentón δ . Cl. 18.161.—D. 570.—A. 149.

81. Vex. tra. 4.^a— » — 1885.

Pecoso. = Lr. mod. lób. = o/. de 2^o ob. ext. á 3 —C mtd. cej. δ . = c/. de 2 h. á 2 —C mtd. cej. $\frac{1}{2}$. = c/. e. —C ext. de 1^o v. cab. cej. $\frac{1}{2}$. Cl. 21.188.—D. 168.—A. 581.

82. Vex. sep. sa. 5-6 — » — 1890.

Pecoso. = o/. inf. de 1. cab. cej. $\frac{1}{2}$. = P/c. —C cab. cej. $\frac{1}{2}$. P/c. á 3 —C mtd. cej. δ . Cl. 14.009.—D. 240.—A. 218.

83. Vex. sep. sa. 4-5.— 570.— 1886.

Mentón bilob. = Quiste frt. —C $\frac{1}{2}$ = o/. de 3 ob. ext. —C mtd. ext. cej. $\frac{1}{2}$. = o/. inf. de $\frac{3}{5}$ ang. mand. $\frac{1}{2}$. Cl. 18.912.—D. 149.—A. 594.

photographique du sujet décrit; le second (D) est le numéro d'ordre du même sujet dans la section dactyloscopique du Manuel, et le troisième (A) se réfère à la section dernière ou alphabétique, qui comprend le nom et la biographie de l'individu auquel les trois numéros se rapportent.

LA SECTION DACTYLOSCOPIQUE ne comprend que la formule et la subformule représentant les dessins papillaires des doigts, ainsi que les numéros de renvoi aux sections morphologique et alphabétique.

Comme on peut le voir dans la figure 2, chaque formule complète se présente sous la forme de deux groupes de fractions, séparés par un trait d'union.

Le premier groupe représente les doigts de la main droite et le second ceux de la main gauche. Les doigts se succèdent dans chaque groupe, depuis le pouce jusqu'à l'auriculaire.

Les numérateurs représentent les types dactyloscopiques de Vucetich, en lettres pour les pouces et en chiffres pour les autres doigts. Les lettres A, D, S, V (I) correspondent aux termes *Adelto*, *Destrodelto*, *Sinistrodelto* et *Bidelto*, termes qui me paraissent préférables à ceux de Arc, Boucle interne, Boucle externe et Verticille (A, I, E, V), employés par Vucetich. Les petits chiffres, placés comme exposants au-dessus et à la droite de certaines lettres ou de certains chiffres de la formule principale, signifient que l'empreinte ainsi qualifiée est de transition, ou, en d'autres termes, de forme intermédiaire entre les deux types représentés par le symbole principal et par son exposant. Le zéro (o), inséré en guise de numérateur, indique que le dactylogramme correspondant fait défaut par suite d'amputation du doigt ou pour toute autre cause.

L'ensemble des numérateurs constitue la formule « typique » ou des types et est, en quelque sorte, le prénom dactyloscopique du sujet auquel il correspond. Les dénominateurs représentent

(1) En général, les Espagnols prononcent le B et le V de la même manière. C'est pourquoi l'auteur, désireux de maintenir aux types dactyloscopiques la valeur numérique qui leur a été assignée par Vucetich (1 pour les arcs ou *Adeltos*, 2 pour les boucles internes ou *Destrodeltos*, 3 pour les boucles externes ou *Sinistrodeltos* et 4 pour les verticilles ou *Bideltos*) et voulant aussi que les lettres symbolisant les empreintes des pouces se suivent d'après l'ordre alphabétique, a substitué à l'initiale B de *Bideltos*, son équivalent phonétique V.

			Morf.	Alf.
167.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	14 8 11 13 10 11 6 8 6+ 9	338	520
168.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	15 12 18 17 7 14 11 15 17 6	81	531
169.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	16 2 10 9 13 14 2 10 8 11	137	1.052
170.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	16 6 13 16 10 15 4 13 14 11	361	1.344
171.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	16? x 15+17 11 12+8 15 16 13	518	206
172.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	17 1 8 12 5 12 2 5 10 7	203	504
173.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	17 12 12 16 12 15 15 15 10 11	463	1.277
174.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	18 12 11 11 8 11 9 11 9 6	600	679
175.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	18 13 11 18 15 10 10 14 18 12	287	205
176.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	19 15 15 19 16 13 16 16 17 17	402	1.287
177.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	20 10 11 13 15 17 11 8 14 13	178	265
178.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	20 11 9 10 12 7 6? 4 9 7	14	998
179.	S 3 3 3 3. — D 2 ¹ 2 2 2.	20 13 14 16 16 14 2 16 11 16	238	1.187
180.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	20 14 14 18 14 14 15 11 17 10	316	162
181.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	21 8 7 22? 9 x 4 11 20 16	586	548
182.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	21 14 10 18 19 20 13 10 22 17	65	105
183.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	21 14 14 16 5 14 16 15 15 7	58	306
184.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	22 3 7 12 12 20 11 5 15 12	440	1.168
185.	S 3 3 3 3. — D 2 2 2 2.	22 20? 17? 15? 14? 20 13 15 17 12	271	709

FIG. 2

les variétés auxquelles appartiennent les dactylogrammes parmi ceux du type exprimé par le numérateur.

Le type *Adello* ($\Lambda = 1$) compte deux variétés : les arcs ordinaires, rabattus, qu'on laisse sans qualification et, par conséquent, sans dénominateur, et les arcs pseudo-deltiques, où des crêtes verticales et obliques se dressent vers le milieu et que l'on qualifie en leur donnant la lettre *p* pour dénominateur.

Les types *Destrodelto* ($D = 2$) et *Sinistrodelto* ($S = 3$ se divisant en autant de variétés qu'il existe de crêtes papillaires (coupées par la ligne de Galton) entre le delta unique et le centre du dessin. Les dénominateurs, dont ils sont accompagnés, expriment le nombre des crêtes papillaires coupées. Le signe +, placé à leur droite, indique qu'indépendamment des crêtes comptées et notées il en reste quelques-unes dont le nombre ne peut être précisé en raison de la défectuosité du dessin.

Dans le type *Bidelto* ($V = 4$), on distingue trois variétés selon que le bras inférieur du delta gauche (limite basilaire), prolongé vers la droite, reste à l'extérieur (*e*) de l'autre delta, coïncide avec lui (*m*) ou monte vers l'intérieur du noyau (*i*). Un point placé devant les lettres *p, e, i, m*, qui expriment les variétés des types 1 et 4, indique que la variété est peu marquée. Un point, après la lettre, renforce la signification de celle-ci.

L'ensemble des dénominateurs constitue la subformule et équivaut au nom de famille dactyloscopique du sujet, destiné à distinguer celui-ci des autres avec lesquels on pourrait le confondre, parce qu'ils ont le même prénom dactyloscopique ou, en d'autres termes, la même formule typique.

Les formules complètes (prénom et nom de famille dactyloscopiques, c'est-à-dire formule typique et subformule de chaque individu) se suivent dans le Manuel comme les mots dans un dictionnaire. D'abord viennent les formules qui commencent par la lettre A, puis celles qui commencent par D et, enfin, celles en S et en V. Ces signes représentent le type dactyloscopique du pouce droit. Les formules de même initiale se succèdent selon le type (1, 2, 3 et 4) de l'index droit et ainsi de suite, d'après les autres doigts, considérés dans leur position naturelle jusqu'à l'auriculaire gauche.

Les formules typiques identiques sont classées d'après les lettres et les chiffres des subformules. Dans le type *Adello* les arcs sans dénominateur (forme ordinaire) précèdent ceux qui sont marqués d'un *p* (*pseudodeltos*); les *Destrodeltos* et *Sinistro-*

dellos se succèdent d'après le nombre de leurs crêtes, depuis 1 jusque 30; et les variétés du type *Bidello* suivent l'ordre *e, i, m* (limitante basilaire externe, interne ou médiane, par rapport au delta droit). On observe pour les minuscules et les chiffres de la subformule l'ordre naturel des doigts.

La règle générale du classement est celle-ci : opérer avec les numérateurs et les dénominateurs de la formule complète comme s'ils formaient le prénom et le nom de famille du sujet, écrits l'un sous l'autre, et ranger par ordre alphabétique ou numérique selon que les signes rencontrés sont des lettres ou des chiffres.

Dans la SECTION dernière ou ALPHABÉTIQUE sont consignés : les noms, les prénoms, le sobriquet, le lieu de naissance, les noms du père et de la mère, la profession, la spécialité criminelle attribuée au sujet, les antécédents judiciaires et, concernant chaque fait ou groupe de faits analogues, la nature, la date, le quartier de Madrid où le procès a eu lieu et les numéros de renvoi pour trouver, dans la même section alphabétique, les divers noms pris par le même individu (fig. 3). En outre on y indique, après les initiales M (morphologique), D (dactyloscopique) et V (voir), les numéros d'ordre que le même sujet porte dans les deux autres sections du Manuel, de même que celui qui, dans la section alphabétique, marque le nom considéré comme vrai et auquel sont inscrits les antécédents pénaux.

APPLICATION

Le Manuel est destiné surtout à la solution des deux problèmes d'identité suivants, qui se posent le plus souvent à la police : 1^o en présence d'un individu en liberté, suspect, vérifier avec suffisamment de certitude pour justifier son arrestation, s'il figure dans le Manuel; 2^o découvrir le nom et la situation des individus arrêtés, inscrits dans le Manuel. Il existe d'autres cas moins fréquents dans lesquels l'application du livre est moins décisive et qui sont expliqués ci-après :

Premier cas. — Il importe beaucoup que les agents de police, chargés de la surveillance des places publiques, sachent si un individu, qui leur paraît suspect, figure ou non parmi ceux considérés comme dangereux pour la propriété.

Arrêter un passant et le conduire à la prison ou dans un dépôt, à seule fin de l'identifier et de vérifier s'il n'est pas réclamé par les tribunaux de justice, est vexatoire et peut

531. *García Usón*-Agustín (a) «Pamplonica».—Pamplona. Agustín y Eusebia.—Cantero.—*Cart.*—Ha sufrido seis meses y un día de arresto por robo en Pamplona.—21-5-909 blasf. en Burgos.—14-6-909 blasf. en Madrid M. 81.—D. 168.
532. *García Vaquero*-Alfonso. V. 159.
533. *García Vega*-Benito. V. 1.211.
534. *García Vega*-José. V. 178.
535. *García Villar*-Enrique. V. 536.
536. *García Villar*-Valentín.—Nava del Rey.—Juan y María.—Cerrajero.—Hasta 1-6-909 tres arrestos, usando los nombres n.ºs 535 y 730 —4-1-910 hurto Inclusa.—26-6-909 robo-Inclusa. M. 175.—D. 390.
537. *Garrido Prieto*-Felipe.—Sevilla.—José y Blanca.—Empleado.—17-6-96 robo-Audiencia. — 15-5-908 robo-Congreso.—18-5-909 hurto-Centro.—23-3-910 blasf. M. 328.—D. 559.
538. *Gaspar Arés*-Julián (a) «Gaspar» y «Cúchares».—Madrid.—Faustino y Florencia.—Zapatero.—Hasta 24-5-909 diez y siete arrestos.—20-12-905 y 11-12-906 hurto-Centro.—8-6-908 hurto-Universidad.—12-4-909 robo-Congreso.—14-8-909 hurto Congreso. M. 329.—D. 486.
539. *Gerbolés Sastre*-Manuel.—Madrid.—Antonio y Juana. Carnicero.—Hasta 2-2-909 cinco arrestos, usando el nombre n.º 496.—12-4-909 hurto-Hospicio.—30-8-909 hurto-Hospital. M. 68.—D. 443.
540. *Gil Alhama*-José. V. 231.
541. *Gil Amo*-Claudio.—Torrelaguna.—Marcelino y Marta.—Jornalero.—24-12-900 y 27-7-908 hurto-Congreso.—31-10-904 y 8-9-905 blasf. M. 508.—D. 596.
542. *Gil Gil*-Pantaleon. V. 546.
543. *Gil Maiquez*-Francisco.—Madrid.—Francisco y Emilia.—Cerrajero.—2-4-900 hurto Hospital.—25-9-901 hurto-Getafe.—29-7-904 deserción Juzgado militar. M. 163.—D. 142.
544. *Gil Ortega*-Cristóbal.—Cañete la Real.—Diego y Dolores.—Empleado.—*Cart.*—6-9-907 estafa Centro. M. 189.—D. 558.
545. *Gil Roca*-Adolfo. V. 872.

donner lieu à des erreurs qui compromettent le prestige de la justice. S'abstenir, par contre, de toute intervention, faute de renseignements positifs sur le suspect, équivaut à perdre l'occasion d'effectuer des captures importantes et de prévenir des délits. Le moyen d'éviter les difficultés consiste à pourvoir chaque agent d'un instrument simple, rapide et sûr, permettant l'identification des suspects, sans vexation pour eux.

Cet instrument, c'est notre Manuel et voici comment on l'emploiera dans un cas typique :

Le fonctionnaire de police remarque, par hasard, les agissements étranges d'un inconnu qui, sans commettre d'actes punissables, paraît chercher l'occasion d'en commettre. Il observe alors discrètement les traits physiologiques de l'individu suspect et trace mentalement la formule naso-auriculaire qui le caractérise; il consulte la section morphologique et, d'entre les sujets qui y figurent avec la même formule, élimine sur-le-champ ceux dont la couleur de l'iris, la taille ou l'âge ne s'appliquent pas à l'individu observé; il circonscrit la confrontation aux signalements, peu nombreux, pouvant s'appliquer à celui qu'il surveille; il essaie de retrouver sur lui les marques particulières renseignées et, s'il arrive à la certitude presque complète d'avoir découvert le signalement cherché dans la section morphologique, il trouve ensuite, à l'aide du numéro de renvoi à la section alphabétique, le nom, la filiation et les antécédents de l'individu qu'avec raison il a tenu pour suspect. Il peut ensuite agir selon que la discrétion et les circonstances le commandent, avec l'avantage énorme de posséder au sujet de celui qu'il surveille, tous les renseignements que pourrait lui procurer une enquête longue et difficile.

Si, comme cela arrivera fréquemment, l'identification ne réussit pas d'une manière décisive, à cause de la difficulté pratique de bien apprécier tous les traits et les signes particuliers, mais que se fortifie la présomption que le surveillé est l'un des inscrits, le gardien de l'ordre pourra aborder poliment l'individu et l'inviter, dans son propre intérêt, à montrer le bout des doigts. La comparaison de la formule dactyloscopique, déchiffrée sur le vivant, avec les inscriptions de la deuxième section du Manuel, dissipera complètement les doutes. En moins d'une minute, l'agent aura achevé une identification qui, sans le concours du Manuel, aurait exigé des heures et même des jours, à supposer qu'elle fût possible. Si le passant est un délinquant habituel, on aura prévu ses artifices cou-

pables; s'il ne l'est pas, il n'aura souffert aucune vexation, car le fait de montrer ses doigts est un ennui moindre et est plus décisif que l'obligation d'exhiber ses pièces d'identité, obligation à laquelle pourtant tous les citoyens peuvent être contraints chaque fois que les autorités l'exigent.

Deuxième cas. — Il arrive très souvent que des individus, arrêtés pour des peccadilles ou pour vagabondage, sont conduits dans un bureau de police, dont le chef doit prononcer, au moment même, sur le sort ultérieur d'un groupe de jeunes gens et d'adultes, au risque, faute de connaître l'histoire de chacun, de confondre les dangereux avec les inoffensifs, les pervers avec les malheureux et les vétérans de la criminalité avec les néophytes amendables.

Ce qui importe le plus en pareil cas, c'est de disposer de moyens rapides et efficaces pour reconnaître la personnalité et les antécédents judiciaires de chaque détenu.

Le casier alphabétique, que le poste de police possède, ne satisfait pas à ces exigences, car c'est précisément pour rendre ces casiers inutilisables que les délinquants changent de nom. Le meilleur moyen pour déjouer instantanément de telles ruses, c'est de disposer de casiers renfermant des fiches d'identité, classées d'après la méthode dactyloscopique; aussi, c'est afin que tous les commissaires et inspecteurs d'une ville et même que tous les agents de police aient toujours un tel casier sous la main, que le Manuel d'Identité a été imprimé.

L'investigation à l'égard des suspects en liberté (premier cas) débute par la section morphologique du Manuel, où l'identification commence, continue par la section dactyloscopique qui la confirme et se termine par la partie alphabétique qui l'éclaire; tandis que l'enquête au sujet des détenus (deuxième cas) suit une marche inverse, allant de la troisième section du Manuel à la deuxième, puis à la première, pour finir de nouveau par la troisième, qui contient les renseignements cherchés.

Avant tout on recherche dans la section alphabétique le nom déclaré par le détenu. Si on le rencontre il est facile de vérifier si l'on se trouve en présence de la personne qui a fait usage du même nom en d'autres circonstances; il suffira de confronter les formules dactyloscopique et morphologique, trouvées dans le Manuel à l'aide des numéros de renvoi, avec celles que présente le détenu. On prévient ainsi la possibilité d'une usurpation de nom.

Si la section alphabétique ne contient pas le nom déclaré,

celui-ci peut être faux ou le détenu peut n'être pas inscrit. Pour faire la lumière à cet égard, on examine les extrémités des doigts de l'intéressé, on annoté la formule typique qu'on y a lue et on la recherche dans la section dactyloscopique du Manuel, tout comme on recherche un mot dans un dictionnaire. Il pourra arriver que l'on tombe sur une ou plusieurs formules identiques à celle qu'on a annotée, ou qu'on ne rencontre pas sa pareille.

S'il en existe une seule on cherchera, à l'aide du numéro morphologique de renvoi, le signalement correspondant, contenu dans la première section du Manuel. La confrontation des traits et des signes avec ceux du détenu résoudreont le problème, affirmativement si la concordance des traits vient s'ajouter à celle des formules typiques, et négativement dans le cas contraire.

S'il existe plusieurs formules identiques on aura plus vite fait d'examiner à la loupe le bout des doigts du sujet et de vérifier si les dessins papillaires correspondent, sous le rapport de leur « variété », à l'une ou l'autre des subformules inscrites dans le Manuel. S'il y a coïncidence parfaite entre la subformule déchiffrée sur le vivant et l'une ou l'autre des subformules imprimées, on peut affirmer l'identité sans plus. S'il existe une différence de trois crêtes papillaires ou plus entre des doigts monodeltiques, ou si la ligne basilaire gauche est qualifiée d'interne dans un doigt et d'externe dans la subformule du doigt correspondant, on niera formellement l'identité. S'il y a une divergence légère entre certaines des données comparées, telle qu'une différence d'une ou de deux unités seulement entre le nombre des crêtes papillaires vues et celui des lignes annotées pour les empreintes monodeltiques, ou si la ligne basilaire paraît devoir être qualifiée *m* (médiane) dans un doigt bideltique, alors qu'elle est marquée *i* (interne) ou *e* (externe) dans son homologue, l'identité, quoique très probable, devra être confirmée. On fera donc appel à la section morphologique et on confrontera les signes particuliers qui y sont renseignés avec ceux que le détenu présente.

Toutes les fois que le résultat de la confrontation sera positif, on complètera l'opération en cherchant le nom et les antécédents du sujet, grâce aux numéros renvoyant à la section alphabétique. Si le détenu a menti et a donné un nom faux il demeure généralement stupéfait de se voir démasqué à la seule vue du bout de ses doigts et le prestige de l'autorité grandit à

ses yeux autant que diminue son espoir de berner dorénavant la police.

Un exemple, illustré par les figures, qui reproduisent des pages des trois sections du Manuel, facilitera la compréhension du mode d'opérer sur les détenus, ce qui est le cas le plus fréquent.

Supposons qu'un détenu déclare s'appeler Eusèbe-Martin Arroyo et que ce nom ne figure pas à la section alphabétique. Pour le cas où il serait faux, on procède à l'identification dactyloscopique; dans ce but, on regarde tout simplement le bout des dix doigts et, sans difficulté ni hésitation, on constate que l'intéressé a pour formule typique S3333-D2222, qui est la plus fréquente de toutes et qui, par conséquent, entraîne les recherches les plus difficiles.

En effet, la section dactyloscopique comprend trente et un sujets (nos 160 à 190 inclusivement) ayant la même formule, et il convient de vérifier si l'un ou l'autre d'entre eux est celui que nous cherchons. Pour y parvenir on observe les doigts sous une lumière oblique, au moyen d'une grande loupe traversée diagonalement par un fil et appliquée de manière à ce que ce fil coïncide avec la ligne de Galton. On compte les crêtes coupées par la diagonale et on obtient ainsi une subformule que nous supposerons être la suivante :

16, 12, 18, 16, 8 — 14, 11, 15, 18, 6

Des trente et un sujets renseignés avec la même formule, nous en éliminons vingt-deux, parce qu'ils présentent, au pouce droit, moins de quatorze ou plus de dix-huit crêtes et que, par conséquent, ils diffèrent du pouce examiné de plus de deux unités en plus ou en moins. Restent neuf individus parmi lesquels pourra se trouver celui que nous cherchons, parce que la différence, au pouce droit, n'est que d'une ou de deux crêtes. Mais nous constatons que quatre d'entre eux seulement (les nos 168, 173, 174 et 175, voy. fig. 2) présentent le même ou approximativement le même nombre de crêtes à l'index (12) que le sujet examiné. Enfin, nous remarquons qu'un seul, le 168, offre le même nombre de crêtes (18) au médius, tandis que les trois autres (avec douze et onze crêtes seulement) ne peuvent être celui que nous cherchons.

La comparaison rapide de la subformule complète que nous lisons sur le détenu, avec celle du no 168 de la section dactylos-

copique, résout le problème comme on peut le constater en superposant ces formules :

16, 12, 18, 16, 8, — 14, 11, 15, 18, 6
15, 12, 18, 17, 7, — 14, 11, 15, 17, 6

En effet, des dix doigts entrant en comparaison, six ont un nombre égal de crêtes et la différence pour les quatre restants n'est que d'une crête dans chaque cas.

Un tel ensemble de concordances et de si légères divergences ne se présentent qu'entre des subformules d'un même individu et, pratiquement, on pourrait considérer l'identification comme terminée. Cependant, pour plus de sûreté, il convient de revoir les autres cas analogues et de consulter la section morphologique du Manuel.

Parmi les cas analogues nous rangerons la formule 171 (fig. 2) qui, par suite de lésions épidermiques ou de défauts dans les empreintes de la fiche d'identité, présente un point d'interrogation au pouce droit, un α à l'index et le signe + aux autres doigts. Il se pourrait que cette subformule, si elle était complétée, correspondît à celle de notre détenu. Mais l'auriculaire gauche de celui-ci ne compte que six crêtes, tandis que le doigt homologue du n° 171 en présente treize. Cette différence de sept crêtes nous donne la certitude qu'en dépit de la déféctuosité de certains doigts et de la ressemblance des autres, les deux subformules appartiennent à des personnes distinctes.

La consultation de la section morphologique rend l'identification indubitable. Le n° 168 de la section dactyloscopique, qui s'apparente si étroitement avec la formule complétée du détenu, renvoie au n° 81 de la section morphologique, où nous lisons (fig. 1) la formule naso-auriculaire : *C-Vex-Tra*. Examinons si le détenu a le nez concave, le pli inférieur de l'oreille droite convexe et le lobe traversé. S'il possède tous ces caractères, s'il a, de plus, l'iris foncé et s'il paraît avoir vingt-cinq ans, notre conviction se fortifiera. Enfin, si l'individu que nous avons sous les yeux est marqué de la variole, s'il présente un *novus* sur le lobe de l'oreille droite, s'il porte une cicatrice de 2 1/2 centimètres, oblique, descendante, externe, à 3 centimètres au-dessus du milieu du sourcil droit, une autre cicatrice horizontale de 2 centimètres de long et à 2 centimètres au-dessus du milieu du sourcil gauche, une troisième cicatrice de 1 1/2 centimètre,

courbe à concavité externe-supérieure, située à la tête du même sourcil gauche, qui donc sera suffisamment obstiné pour nier encore que l'homme, décrit sous le n° 81 et dont la formule dactyloscopique porte le n° 168, est bien notre détenu?

Le numéro de renvoi à la section alphabétique (53r) nous mène, dans la troisième section du Manuel (fig. 3), au nom véritable et aux antécédents de l'identifié et nous permet d'affirmer, en toute sécurité, que celui-ci ne s'appelle pas, comme il le prétend, Eusèbe Arroyo, mais bien Augustin Garcia Usón, surnommé le Pampelunien, qu'il est originaire de Pampelune, fils d'Augustin et d'Eusébie, tailleur de pierres et voleur à la tire; qu'il a subi huit mois et un jour d'emprisonnement à Pampelune, et qu'il a été incarcéré deux fois depuis pour blasphèmes (délit équivalent en fait, à vagabondage), une fois à Burgos et une fois à Madrid.

Quiconque réfléchit à la valeur démonstrative de vingt éléments dactyloscopiques, aussi bien définis que le type et la variété des dix doigts, auxquels s'ajoutent les caractères du nez, de l'oreille et de l'iris, la taille, l'âge et surtout les signes particuliers, qui ont toujours suffi pour l'identification des personnes, repoussera la possibilité d'une erreur. Si, par exception, le détenu s'entêtait à maintenir sa version fautive et à nier sa biographie, il suffirait de lui faire imprimer les doigts sur une fiche quelconque et de transmettre celle-ci au casier central d'identité, afin que la confrontation, à l'audience, des dessins classés avec ceux transmis, persuade les juges et les jurés, si peu avertis qu'ils soient, de la fausseté du nom que l'inculpé s'attribue et leur prouve d'une façon indiscutable sa personnalité véritable, scientifiquement découverte.

Cas divers. — On applique le Manuel, mais plus rarement, pour résoudre d'autres problèmes d'identité ou pour donner à leur égard des informations toujours utiles sinon toujours décisives.

Tels sont les problèmes suivants :

1° Etant donné le signalement descriptif d'un individu, découvrir le nom et les antécédents avec lesquels il figure au Manuel;

2° Faire la même recherche sans autres éléments que les dix empreintes digitales;

3° Informer au sujet de l'identité d'un individu dont on ne possède que la photographie. Bien des fois celle-ci permet d'établir une formule naso-auriculaire suffisante pour déter-

miner, par élimination, les quelques sujets inscrits dans la section morphologique et auxquels la photographie pourrait correspondre. On arrive ainsi, grâce aux numéros de renvoi à la collection de clichés de Madrid, à confronter la photographie donnée avec quelques clichés, dont l'un se rapportera à l'individu en question s'il figure au Manuel;

4° Reconstituer, avec l'un ou l'autre des noms dont il s'est servi, la fiche d'identité d'un individu inscrit dans le Manuel;

5° Renseigner les détenus non inscrits, afin que leur signalement soit dressé, qu'ils soient dactyloscopés et que le casier central recherche les antécédents judiciaires qu'ils pourraient avoir.

Le moyen de résoudre chacun de ces problèmes se déduit facilement de ce qui a été exposé à propos des deux applications principales du Manuel. C'est pourquoi je ne crois pas nécessaire de reproduire ici les instructions relatives à ces cas et qui figurent dans le volume.

CRITIQUE

Aucune œuvre humaine n'est parfaite et je n'aurais garde de penser que celle qui vient d'être exposée et à laquelle j'ai pris une grande part, le soit. D'un autre côté, il n'existe aucun produit de l'expérience ou de l'esprit, si modeste soit-il, qui ne renferme quelque mérite et qui ne contribue, d'une manière quelconque, au progrès. En signaler impartialement le bien et le mal, de même que ce qui est défectueux seulement, est faire œuvre saine et féconde, car elle consolide ce qui est acceptable et facilite le perfectionnement de ce qui est défectueux.

En ce qui concerne le Manuel d'Identité que je présente, je me trouverais fort honoré si les spécialistes de la police scientifique lui accordaient assez d'attention pour le juger et voulaient faire connaître leur jugement. Les opinions adverses sont plus importantes que celles qui, par hasard, seraient favorables, car je considère ce livre comme un germe qui, pour se développer, nécessite le concours de tous ceux qui s'intéressent à ces questions. Pour donner un exemple de cette critique que je demande, je commencerai par la faire moi-même avec toute l'impartialité dont l'auteur du livre analysé peut être capable.

Cette critique doit être doctrinale et expérimentale, en d'autres termes elle doit porter sur les principes et sur les

résultats. Aujourd'hui la première est presque seule possible; je pourrai cependant anticiper quelque peu sur la seconde, à certains points de vue.

CRITIQUE DOCTRINALE.

L'idée fondamentale qui a présidé à la formation du Manuel fut de condenser, de présenter les éléments les plus utiles pour l'identification, figés aujourd'hui en des collections centrales, de manière à les rendre mobiles, à les multiplier, à les réduire en volume et à les rendre susceptibles d'application immédiate en diverses circonstances.

Les casiers judiciaires contiennent généralement, concernant chaque délinquant : le portrait photographique, le portrait parlé ou descriptif qui équivaut à ce que la langue espagnole appelle *reseña* (signalement), les empreintes digitales et la biographie, c'est-à-dire les antécédents judiciaires et autres. Je ne cite pas spécialement les mensurations qui ne sont, en somme, que l'expression mathématique de caractères morphologiques compris dans le signalement.

Pour réaliser l'idée fondamentale avec ces éléments, il fallait : 1° faire choix d'un minimum de données suffisant pour permettre l'identification certaine et immédiate; 2° prendre des éléments de qualité différente, de façon que le problème puisse être attaqué de divers côtés, suivant les circonstances de chaque cas; 3° établir une connexité entre les diverses données relatives à un même sujet, afin qu'elles se renforcent et se confirment les unes les autres, au moment de la reconnaissance, et qu'elles permettent de reconstituer l'extrait de sa fiche personnelle d'identité.

Le choix des éléments identificateurs devait porter sur les trois catégories de données réunies aux archives, à savoir : les données biographiques, dactyloscopiques et morphologiques.

Les détails biographiques ne pouvaient être éludés, puisqu'ils constituent l'objectif de l'identification. Si l'on veut rendre celle-ci mobile, il faut qu'elle puisse fournir, par ses seuls moyens, la filiation et les antécédents d'un inconnu, sans délai, en tout temps et en tout lieu. Les détails biographiques, condensés en un très petit espace, constituent la section troisième du Manuel. On pourrait les réduire encore à l'aide de signes conventionnels et en supprimant la mention des dates et des lieux. La connaissance du nom et des délits suffit, en effet,

pour prendre une décision au sujet des conséquences immédiates de l'identification.

Les données dactyloscopiques sont essentielles, puisqu'elles constituent le fondement le plus sûr pour reconnaître la personnalité. Mais les empreintes proprement dites des doigts ne se prêtent pas à la réduction nécessaire pour convertir le casier en un petit livre; il faut donc les remplacer, ou par des signes conventionnels qui les représentent, ou par des formules dactyloscopiques avec ou sans la reproduction du dessin d'un doigt au moins. Ce complément graphique de la formule dactyloscopique donnerait un maximum de garanties à la confrontation; mais, à cause de l'espace qu'il exige, de l'économie et de la rapidité nécessaire au maniement du Manuel, il est intéressant de vérifier jusqu'à quel point il est possible de se passer de ce complément graphique sans que la formule dactyloscopique perde son efficacité.

C'est ce problème, d'une grande importance, que nous allons étudier théoriquement et expérimentalement.

Nous tenons pour admis qu'il n'existe pas deux hommes ayant des doigts absolument identiques. Le problème se réduit donc, en théorie, à trouver la formule qui représente les doigts de chacun avec tous leurs détails personnels et caractéristiques. Pareille formule idéale doterait chaque individu d'un nom propre, naturel, congénital, permanent, ne pouvant être confondu ni usurpé. Une fois ce nom dactyloscopique représenté par des symboles adoptés dans le monde entier, il suffirait de le savoir pour reconnaître partout l'individu unique auquel il appartiendrait, à la seule lecture des extrémités de ses doigts.

Mais est-il possible de tracer cette formule dactyloscopique ultra-parfaite? Théoriquement, oui, puisque toute figure géométrique peut être ramenée à une formule mathématique plus ou moins complexe, mais pratiquement, non, parce que, outre l'extrême complication de la formule, qui la rendrait inapplicable, il paraît quasi impossible de lui donner une précision suffisante pour que sa lecture sur le vivant soit uniforme et concorde chez tous les observateurs.

Mais serait-il raisonnable de laisser une mine inexploitée, parce qu'on ne peut en retirer tout ce qu'elle renferme ou qu'elle n'est pas suffisante pour parer à tous les besoins de l'industrie? Ne dédaignons donc pas davantage les formules dactyloscopiques, sous prétexte qu'elles ne satisfont pas à toutes nos exigences. Exploitions-les, puisqu'elles sont utiles,

mais ne nous entêtons pas follement à y chercher la solution complète et définitive du problème de l'identification. Ce sera là de la prudence et c'est ce que j'ai tâché de réaliser au moyen de mon Manuel.

C'est dans le but d'étudier expérimentalement la valeur des formules dactyloscopiques que j'ai dressé la statistique, dont j'ai présenté le résumé au Congrès de Saragosse en 1908, et c'est afin de les perfectionner de manière à les rendre plus individuelles, tout en évitant un excès de complexité, des divergences de lecture, des erreurs d'observation ou d'exécution, que j'ai continué à étudier, depuis lors, la valeur comparative des données qui divisent chaque type dactyloscopique en ses variétés.

Quoique j'aie déjà étudié les subformules que l'on pourrait appeler basilaires, marginales, nucléaires et centrales, selon les parties du dessin prises en considération, je ne tiens pas ce travail pour terminé, car il est de ceux qui, par essence, paraissent et, peut-être, sont interminables. Pourtant, je crois posséder déjà assez d'éléments pour affirmer qu'aucune des formules proposées (par Henry, Vucetich, Roscher, Daae, Gasti, Locard), ne suffit pour individualiser deux mille personnes et qu'en dépit des subformules déci-dactyloscopiques adoptées dans le Manuel, qui indiquent pourtant le nombre exact des raies comptées au lieu de l'exprimer par groupes, une répétition de formule doit se produire en moyenne parmi deux mille sujets observés.

Partant provisoirement de ces propositions expérimentales et considérant que le nombre des voleurs habituels, à Madrid, est inférieur à un millier, il semble que l'on puisse se fier à l'usage de la formule dactyloscopique complète que j'applique, pour reconnaître sûrement un voleur madrilène entre tous les individus que l'on pourrait soupçonner de l'être. Mais quelque justifiée que paraisse cette présomption, il ne serait pas prudent de la considérer comme une réalité.

Il suffit, en effet, qu'un citoyen honnête, mais qui, sur des apparences ou en raison de circonstances éventuelles, passe pour suspect ou soit arrêté, présente, par une coïncidence fatale, une formule dactyloscopique, complètement identique à celle d'un délinquant inscrit au Manuel, pour qu'il soit traité de calomniateur. Or, c'est là ce qu'il faut éviter à tout prix, car on pourrait pardonner à la police de ne pas savoir découvrir beaucoup de criminels, mais non d'avoir, par suite d'une

confusion de personnes, fait poursuivre ou fait condamner un seul innocent.

On en arrive à cette conclusion, que « la formule typique et » la subformule, adoptées dans le Manuel, rendent à elles seules » l'identification très probable, mais non absolument certaine, » et que, pour éviter des erreurs possibles, elles ont besoin du » concours d'autres éléments identificateurs ».

J'aurais pu emprunter ces autres éléments aux dessins papillaires eux-mêmes, en compliquant davantage la formule, mais, suivant la conduite que j'ai qualifiée plus haut de prudente, j'ai cessé d'exploiter le filon dactyloscopique et j'ai préféré recourir à la morphologie extérieure pour que, disposant de données identificatrices différant de nature, nous ayons deux chemins pour nous conduire, selon les cas, à l'identification.

Dans la catégorie des éléments morphologiques utilisables rentrent le portrait photographique et le portrait parlé ou descriptif. Ici se posait un problème analogue à celui que nous avons discuté relativement à la dactyloscopie. La photographie peut-elle être remplacée par la description? Oui, et même cette dernière paraîtra plus fidèle et plus pratique pour les identifications à longue date. L'une ou l'autre suffit-elle, à elle seule, pour la formation d'un manuel d'identité? Non, car malgré le génie classificateur de Bertillon, il n'a pas trouvé les éléments morphologiques suffisants pour ordonner les fiches dans un casier. C'est pourquoi il a donné la préférence aux dimensions réductibles à des chiffres, qui sont parfaitement classifiables et c'est pourquoi aussi l'album photographique du grand Maître de l'Identification comprend quelques-uns des signes particuliers, sans que cet album atteigne pour cela à la sûreté et à la précision d'un casier anthropométrique ou dactyloscopique.

J'aurais pu associer les deux éléments morphologiques (photographie et description) au Manuel dactyloscopique et faire pour Madrid un D. K. V. avec des sections dactyloscopique et alphabétique. C'eût été le plus complet, mais non le meilleur marché, ni le moins volumineux, et comme je pense que le même D. K. V. de Bertillon sert davantage à commencer l'identification d'un individu en liberté qu'à la donner pour certaine tant que le suspect n'est pas arrêté, j'ai cru que, pour arriver au même résultat, l'extrait du signalement que j'utilise, serait aussi efficace que la photographie.

En résumé, la section morphologique du Manuel sert principalement pour confirmer l'identification faite à l'intervention de la section dactyloscopique et pour éviter la possibilité lointaine de confondre deux personnes dotées de la même formule. Accessoirement elle sert également pour commencer la reconnaissance d'un individu en liberté que l'on soupçonne d'être inscrit dans le Manuel.

La certitude absolue de l'identification ne sera fournie que par la confrontation des formules dactyloscopiques naturelles et imprimées.

La séparation des trois catégories d'éléments, formant trois sections distinctes, ordonnées chacune séparément, suivant ses besoins propres, est très utile puisqu'elle permet de trouver un individu dans le Manuel en le recherchant par le nom, par les caractères naso-auriculaires et par les doigts, ce qui serait impossible si l'on réunissait les données des trois catégories sous un ordre unique.

Mais la séparation totale des trois sections aurait été très préjudiciable, car les trois s'entraident et se complètent. Et il est des plus facile de reconstituer l'ensemble des numéros d'ordre d'un même individu à cause des numéros renvoyant de chaque section aux deux autres.

CRITIQUE EXPÉRIMENTALE.

La critique expérimentale ou des résultats est la plus solide et elle seule décidera de la viabilité du Manuel, montrera s'il mérite l'oubli ou s'il est digne d'une plus grande extension. Quoiqu'il ne soit pas possible de devancer ses conclusions, on peut déjà poser les problèmes soumis au jugement de l'expérience et noter quelques données qui permettent d'en induire les solutions les plus probables.

Ces problèmes sont les suivants :

1^o Quel rendement effectif le Manuel donnera-t-il dans la pratique?

En évaluant ce rendement d'après le nombre d'identifications faites, rapporté à celui des individus auxquels le système a été appliqué, on peut affirmer déjà qu'il est considérable. Dès avant l'achèvement de l'impression du volume, MM. les agents Jesús Lasúen et Victoriano Mora l'appliquent à la reconnaissance des détenus qui passent quotidiennement par le dépôt de la préfecture. Comme ces agents opèrent dans un but expérimental, ils

tâchent tout d'abord d'établir l'identité au moyen de la section morphologique; ils appliquent ensuite la section dactyloscopique, pour finir par la recherche alphabétique et par les autres moyens empiriques d'investigation, afin de vérifier si dans certains cas les méthodes scientifiques sont mises en défaut.

La moyenne des détenus découverts, dans les deux premières sections du Manuel, appliqué à tous les détenus dont les agents ignoraient le nom, est de 36 p. e.; si les 64 p. e. restants n'y ont pas été reconnus, c'est qu'ils n'étaient pas inscrits. Jusqu'ici donc l'identification morpho-dactyloscopique, sans photographies ni empreintes, a obtenu un succès complet dans *tous* les cas.

Des trente-six individus reconnus, treize le furent par le procédé morphologique; à l'égard des vingt-trois autres ce procédé se montra en défaut et l'identification eut lieu au moyen de la formule dactyloscopique. Celle-ci ne faillit jamais et amena la découverte du nom et des antécédents de tous les inscrits.

Parmi ces derniers, trente-trois n'avaient pas changé de nom; les trois autres avaient déclaré, au dépôt, un nom faux qui fut découvert à leur très grande surprise. Le temps moyen, employé pour toutes les opérations, fut de trois minutes environ par homme.

Ces premiers résultats sont aussi satisfaisants que possible pour la section dactyloscopique qui, aidée de la partie morphologique, paraît infaillible, car ses avis, affirmatifs ou négatifs, furent toujours exacts. Mais ils sont bien moins satisfaisants pour le procédé morphologique, qui ne s'est montré efficace, à lui tout seul, que dans 36 p. e. des cas où il aurait dû l'être.

Les causes du peu d'efficacité de la section morphologique sont diverses. Les unes sont inhérentes à sa nature, comme l'accumulation de certaines formules naso-auriculaires, l'ambiguïté de plusieurs caractères et le manque de critérium rigoureux pour leur qualification. D'autres causes sont éventuelles, comme le fait de n'avoir pas dressé antérieurement, à la prison de Madrid, le signalement des individus avec tout le soin qu'on aurait pu y mettre, si on avait pu prévoir que les caractères du nez et de l'oreille auraient servi par eux-mêmes, des années après, à la classification des signalements.

2° Le rendement augmentera ou diminuera-t-il quand le système sera appliqué par beaucoup d'agents, non aussi intelligents ni aussi exercés que MM. Lasúen et Mora?

Cela dépendra de la qualité du personnel, de son organisa-

tion, de sa discipline et, incidemment, des difficultés techniques que le système présente. Les dits agents affirment que l'observation de dactylogrammes sur le vivant leur est aussi facile et que le comptage des crêtes papillaires est aussi exact que lorsqu'ils opèrent sur des empreintes sur papier. Ils déclarent que, dans la majorité des cas, ils ne font pas usage de la loupe et n'ont pas besoin de confronter les subformules pour s'assurer de l'identité, parce que celle-ci est plus rapidement confirmée par la comparaison des marques particulières, ce qui met en fait mon système à la portée des moins exercés en dactyloscopie.

L'emploi de la grande loupe compte-fils, avec diagonale, munie d'une petite lampe électrique, alimentée par une pile de poche (le « dactyloscopio », que je suis occupé à construire et à essayer), diminuera les difficultés techniques et, partant, les erreurs et les négligences.

3° Quelle influence l'application systématique de l'identification, au moyen du Manuel, exercera-t-elle sur les délinquants habituels?

A en juger par ce que j'en ai entendu dire jusqu'ici, beaucoup, persuadés de ce que leur biographie sera découverte, renonceraient à la cacher, dans la crainte que la prise d'un faux nom ne leur attire un supplément de peine et n'indispose les tribunaux contre eux dans des affaires graves. Sachant qu'ils courent le plus grand risque d'être capturés, ils tâcheront de changer de résidence.

4° Quelles modifications faudra-t-il apporter au Manuel pour l'augmenter et le répandre?

Si l'efficacité et le rendement de la section morphologique devaient se montrer inférieurs, sur la voie publique, à ceux observés au dépôt de la préfecture, il conviendrait de confondre cette partie avec la section dactyloscopique. De cette manière on gagnerait de l'espace; la classification n'offrirait pas de difficultés, même si le nombre des inscrits était porté à des milliers; les instructions et le maniement du volume seraient simplifiés et on économiserait du temps et des peines, sans autre déficit que celui de ne pouvoir identifier, au moyen du Manuel, les suspects en liberté.

La diffusion du système sera liée aux progrès de l'instruction technique chez ceux qui ont à le mettre en pratique, à la formation d'autres manuels comprenant les délinquants non sédentaires dont la reconnaissance intéresse toutes les polices du

royaume et, surtout, à la culture dont les citoyens honnêtes feront preuve en l'espèce. Si ceux-ci se prêtent, sans protester, à l'examen de leurs doigts, les délinquants ne pourront s'opposer à cette exploration sans se rendre justement suspects.

Si le système des manuels était reconnu utile et pratique par la police de diverses nations, chacune pourrait imprimer le sien, comprenant ses délinquants itinérants et l'échanger contre les manuels correspondants des autres pays. Si tous les postes de police possédaient les registres des criminels cosmopolites, avec les instructions *ad hoc* pour leur maniement, il serait facile de les consulter directement dans chaque cas. On ne manquerait pas d'y reconnaître immédiatement, à l'occasion, des individus arrêtés pour des fautes légères, mais ayant à répondre ailleurs de délits graves. Et l'on éviterait ainsi les correspondances longues et laborieuses que nécessitent aujourd'hui les cas importants.

Et, peut-être, un jour viendra où, après perfectionnement du système des manuels d'identité par le génie et l'expérience des spécialistes, l'on confectionnera un modèle unique, universel, contenant les inscriptions des malfaiteurs internationaux et qui, abondamment répandu par le monde, constituera l'instrument efficace avec lequel tout soldat de la défense sociale pourra reconnaître, à tout moment, l'homme dangereux. Ainsi la consultation aux archives internationales, dont la création a été proposée, ne fera pas manquer l'occasion d'une capture importante.

Et même j'entrevois encore d'autres horizons et je ne perds pas l'espoir que les formules dactyloscopiques perfectionnées de l'avenir, associées à certains caractères morphologiques, ne permettent la formation de grands registres nationaux, qui, imprimés et distribués par le monde civilisé, garantissent à tout citoyen la reconnaissance de son identité, moyennant la seule exhibition de l'extrémité de ses doigts.

Mais ces projets, qui paraissent chimériques et qui constituent l'objectif de mes recherches depuis des années déjà, ne doivent pas être traités dans le présent article, que je termine par les propositions suivantes, au sujet desquelles il me serait agréable de connaître l'opinion des hommes compétents :

1° La lecture du dactylogramme naturel est aussi pratique pour l'identification immédiate que celle du dactylogramme imprimé par le doigt;

2° Dans certaines limites les formules déci-dactyloscopiques

complètes (avec vingt données) permettent d'opérer, par elles-seules, des identifications d'utilité pratique, sans qu'il soit besoin de voir les empreintes digitales correspondantes;

3° Les manuels de formules dactyloscopiques complétés par certains caractères morphologiques et par certaines marques particulières, mais sans empreintes ni photographies, suffisent pour l'identification sûre et immédiate.

Professeur OLÓRIZ AGUILERA.

Madrid, octobre 1910.

A la demande de l'auteur, le soussigné mentionne qu'il a revu la traduction de l'article ci-dessus.

(Traduit par TH. BORGERHOFF.)

Bruxelles, le 23 décembre 1910.

